



Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal

L'UQAM

Volume XXXII
Numéro 9
23 janvier 2006

Larry Tremblay, le fleuve et la chaise

Marie-Claude Bourdon

Dans *Trois secondes où la Seine n'a pas coulé*, c'est un fleuve qui parle. La Seine raconte un rêve qu'elle a fait pendant trois secondes où elle s'est immobilisée. «Alors que je partais en sabbatique au studio du Québec à Paris, une amie m'avait demandé de lui écrire un poème, raconte Larry Tremblay. J'ai commencé à écrire le poème en regardant la Seine par la fenêtre et je n'ai pas pu m'arrêter.» Le poème est devenu un texte poétique publié aux Éditions du Noroît et aujourd'hui mis en scène par la jeune compagnie Microclimat Théâtre, dont c'est la première production.

Professeur à l'École supérieure de théâtre, Larry Tremblay n'est pas le seul Uqamien impliqué dans cette production. Marie-France Goulet, la metteure en scène, est diplômée de la maîtrise en art dramatique, alors que la comédienne, Geneviève Martin, est chargée de cours à l'École et doctore en études et pratiques des arts. Microclimat théâtre, la compagnie qu'elles ont fondée, se donne pour mission d'explorer un théâtre poétique et ludique basé non seulement sur le texte mais sur le travail du corps. D'ailleurs, pour bien mettre le corps en évidence, il n'y a pratiquement pas de décor sur la scène, sauf une chaise de métal. Ce monologue poétique est présenté à la salle Jean-Claude Germain du Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 28 janvier.



Photo : Mathieu Rivard

Geneviève Martin interprète *Trois secondes où la Seine n'a pas coulé*, de Larry Tremblay

Original et prolifique

«Auteur dramatique, poète, comédien et metteur en scène, Larry Tremblay s'inscrit parmi les créateurs québécois les plus originaux, écrivait récemment Solange Lévesque dans *Le*

Devoir. Ses œuvres, issues du plus pur imaginaire, ne craignent pas de s'aventurer en terre inconnue pour secouer les conventions théâtrales autant que les idées reçues et les préjugés.» Auteur original et prolifique :

en 2005-2006, une dizaine de productions mettant en scène un texte de Larry Tremblay seront jouées au Québec et ailleurs dans le monde. Pendant que les Mexicains découvrent *Le Ventriloque*, deux compagnies françaises sont en tournée avec *Ogre* et *Les Mains bleues*. Au Québec, en plus de *Trois secondes*, La Bordée a repris *La leçon d'anatomie*, on verra *L'histoire d'un cœur* au Monument national en mars et, en avril, Larry Tremblay mettra lui-même en scène *La Hache* au Quat'Sous. En juin, c'est rien de moins qu'un opéra dont il a signé le livret qui sera présenté en première montréalaise à l'Espace Go, après une tournée encensée par la critique au Pays de Galles et en Irlande.

A chair in love

«Je me suis éveillé un matin et j'ai eu envie d'écrire un livret d'opéra, et, en plus, de l'écrire en anglais, qui n'est pas ma langue maternelle : cela a donné *A chair in love*», relate Larry Tremblay. Il a envoyé son texte au metteur en scène Keith Turnbull, ex-directeur artistique du Banff Center, qui est littéralement... tombé en bas

de sa chaise. Ce dernier a fait lire le livret au compositeur canadien-gallois John Metcalf, qui a tout de suite accepté de composer la musique.

Coproduit par le Québec et le pays de Galles, cet opéra comique contemporain est en soi une rareté. Écrit pour quatre voix, il met en scène un cinéaste réputé, Truman (le baryton), qui tombe éperdument amoureux de sa Chaise (la soprano), ce qui n'est pas sans provoquer la jalousie de son Chien (la basse), tout cela sous le regard de la «Dogteur» (la mezzo). «C'est un triangle amoureux traditionnel, mais traité de façon loufoque», souligne Larry Tremblay, qui a beaucoup travaillé avec le compositeur et le metteur en scène pour peaufiner ce texte qui apporte un petit vent de jeunesse à cet «art vieux mais total qu'est l'opéra».

C'est le quintette à vent Pentaèdre, en résidence au Département de musique de l'UQAM, qui interprète la partition de *A Chair in love*, une œuvre conçue pour être jouée sans chef d'orchestre •



Photo : John Fry

La soprano Charlotte Ellet interprète le rôle de la Chaise dans l'opéra comique *A Chair in love*, dont le livret est signé par le professeur de théâtre Larry Tremblay.

Le point sur l’équité salariale

En 1997, la *Loi sur l’équité salariale* obligeait les employeurs de dix salariés ou plus à entreprendre une démarche qui les mènerait à corriger les écarts salariaux entre les catégories d’emploi à prédominance féminine et ceux à prédominance masculine. En principe, les employeurs avaient jusqu’au 21 novembre 2001 pour déterminer si des ajustements étaient requis au sein de leur entreprise. Au 21 novembre 2005, ils devaient avoir corrigé la situation et terminé de verser des compensations financières aux employés victimes de discrimination salariale dans le passé.

L’UQAM s’est conformée à cette Loi et, normalement, elle aurait terminé l’exercice dans les temps. Sauf que les règles du jeu ont changé en cours de route. En effet, l’Université a dû tout recommencer à zéro en février 2004, à la suite du jugement Julien qui a invalidé le chapitre IX de la Loi. Sommairement, le chapitre IX permettait aux employeurs d’être dispensés d’une démarche d’équité salariale s’ils avaient entrepris ou complété un programme d’équité ou de relativité salariale avant l’adoption de la Loi (voir encadré).

L’UQAM, comme bien d’autres employeurs, s’était prévalu de cette disposition et avait déposé une demande auprès de la Commission de l’équité salariale pour faire reconnaître ses démarches antérieures – principalement une démarche de relativité salariale pour les employés du SEU-QAM. La Commission avait demandé à l’Université d’apporter quelques correctifs, ce qui fut fait. Certains

employés ont reçu une compensation importante et, normalement, le dossier aurait dû se clore sur cette note. Mais le jugement Julien a invalidé le processus. Tous les employeurs qui avaient tiré parti du chapitre IX sont retournés à la case départ. C’est maintenant l’ensemble des emplois de l’Université qui doivent être ré-évalués, dans une démarche d’équité.

Trois comités

Pour faire l’équité salariale, et pour respecter les choix des syndicats concernés, trois comités ont été formés à l’UQAM : un premier regroupe les professeurs et les maîtres de langues, un second réunit les chargés de cours et un troisième, appelé «comité institutionnel», regroupe le Syndicat des employés de l’UQAM (SEUQAM), l’Association des employés non syndiqués de l’UQAM (AENSUQAM) et l’Association des cadres de l’UQAM (ACUQAM).

Les trois comités sont rendus à des étapes différentes de la démarche.

- Pour les chargés de cours, l’exercice est terminé. Il y avait une seule catégorie, neutre [voir catégories plus bas]. Les affichages sont terminés.
- Pour les professeurs le premier affichage est en cours, on y indique deux catégories, l’une masculine, de professeurs, et l’autre féminine, de maîtres de langue.
- Le comité institutionnel est celui qui a encore le plus de pain sur la planche, et pour cause. Le SEU-QAM, l’AENSUQAM et l’ACUQAM représentent ensemble 309 emplois différents.

Catégories d’emploi et prépondérances

Chaque emploi doit être analysé, décortiqué et comparé. Chaque mercredi, les neuf membres du comité institutionnel se réunissent pour faire

avancer le dossier. À ce jour, ils ont regroupé certains emplois pour former des catégories. En effet, les emplois pour lesquels le taux de salaire est identique, les fonctions et responsabilités de même que les qualifications sont similaires, ont pu être regroupés. Des 309 emplois, 273 catégories ont été créées.

À chaque catégorie d’emploi, les membres du comité ont ensuite associé une prédominance sexuelle : *masculin*, *féminin* ou *neutre*. Pour ce faire, ils ont tenu compte du sexe des employés qui occupaient les fonctions au 21 novembre 2001 et du sexe des employés qui les ont occupées au cours des dix années précédentes. Ils ont aussi considéré les stéréotypes. Par exemple, même si tous les électriciens de l’UQAM étaient des femmes, la catégorie pourrait être jugée *masculine* simplement parce que le stéréotype est si fort que les postes d’électriciens ont toujours été rému-

nerés à leur juste valeur.

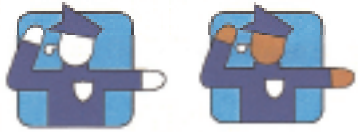
Affichage

Au cours des prochaines semaines, les membres du comité institutionnel choisiront la méthode d’évaluation qui leur permettra de passer à la prochaine étape : attribuer une valeur à chacune des catégories d’emploi. L’attribution des valeurs devra tenir compte de quatre grands facteurs, soit les efforts, les responsabilités, les qualifications et les conditions de travail. Essentiellement, les valeurs permettront de comparer, d’égal à égal, la rémunération des catégories dites «féminines» aux catégories jugées «masculines» et de prendre conscience des écarts salariaux.

Mais avant de passer à cette analyse, un affichage de 60 jours permettra aux employés de prendre connaissance des catégories formées et de la prédominance sexuelle qui leur a été associée. L’outil et la méthode d’évaluation retenus par le comité institutionnel seront diffusés au même moment. Durant la période d’affichage, les salariés visés pourront poser des questions ou faire parvenir leurs commentaires au comité.

Éventuellement, des ajustements salariaux pourront être versés aux employés (hommes ou femmes) qui occupent une fonction de catégorie «féminine» qui a fait l’objet de discriminations fondées sur le sexe. Mais ce n’est pas pour demain. L’attribution d’une valeur à chacune des catégories d’emploi prendra plusieurs mois. Le comité souligne qu’il est actuellement impossible de savoir qu’elles sont les catégories d’emplois qui pourront bénéficier d’ajustements salariaux.

Notons que, bien qu’il soit encadré par la Loi, le comité institutionnel sur l’équité salariale est souverain dans ses décisions. Les membres du SEUQAM de l’AENSUQAM et de l’ACUQAM qui ont des questions peuvent s’adresser directement au comité en composant le 0881 •

Distinctions importantes		
	Équité en emploi :	s’adresse à des groupes désignés notamment les minorités visibles, les autochtones etc.
	Égalité salariale :	fait référence à un même traitement pour les hommes et les femmes pour un travail identique .
	Équité salariale :	fait référence à un même traitement pour les hommes et les femmes pour un travail équivalent .

Référence : Commission de l’équité salariale

Lancement de l’Institut des sciences cognitives



Photo : Nathalie St-Pierre

L’Institut des sciences cognitives, qui rassemble plus de 60 chercheurs, vise à favoriser le développement de pôles de recherche de calibre international et la formation d’étudiants dans quatre domaines : langue, langage et parole, perception et action, traite-

ment des connaissances et apprentissage. Dirigé par la professeure Claire Lefebvre du Département de linguistique et de didactique des langues, l’Institut est rattaché aux facultés des sciences humaines et de sciences. À noter que le journal publiera dans sa

prochaine édition une entrevue avec Mme Claire Lefebvre. Enfin, trois nouveaux ouvrages ont été lancés lors de l’inauguration de l’institut : *Handbook of Categorization in Cognitive Science* de Claire Lefebvre et Henri Cohen, Elsevier Ed., *Problèmes de conscience*

de Pierre Poirier et Denis Fisette chez L’Harmattan et *Ockham on Concepts* de Claude Panaccio chez Ashgate Ed. On aperçoit sur la photo, de gauche à droite, les professeurs Claude Panaccio, Claire Lefebvre, Pierre Poirier et Denis Fisette.

L’UQAM

Le journal *L’UQAM* est publié par le Service des communications, Division de l’information.
Directeur des communications
Daniel Hébert
Directrice du journal
Angèle Dufresne
Rédaction
Marie-Claude Bourdon, Anne-Marie Brunet, Pierre-Etienne Caza, Dominique Forget, Claude Gauvreau
Photos
Nathalie St-Pierre
Conception de la grille graphique
Jean Gladu, designer
Infographie
Service des communications
Division de la promotion institutionnelle
Publicité
Catherine Levasseur
Communications Publi-Services Inc.
(450) 227-8414, poste 303
Impression
Payette & Simms (Saint-Lambert)
Adresse du journal
Pavillon WB-5300
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306
Adresse courriel
journal.uqam@uqam.ca
Versión Web du journal
www.journal.uqam.ca/
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
Les textes de *L’UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.
UQÀM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal
Québec H3C 3P8

À quand un débat public sur la privatisation ?

Dominique Forget

L’ouverture de notre système de santé au privé est-elle la solution tant attendue pour réduire les listes d’attente dans nos hôpitaux? Diane Demers ne le croit pas. Cette spécialiste du droit de la santé, vice-doyenne de la Faculté de science politique et de droit de l’UQAM, fait partie d’un groupe de juristes, de médecins et universitaires qui ont mis en commun leurs efforts pour dénoncer l’interprétation que le gouvernement Charest semble vouloir donner au jugement Chaoulli.

Rappelons qu’au mois de juin dernier, la Cour suprême du Canada a donné raison au Dr Jacques Chaoulli et à son patient, George Zeliotis. Ces derniers alléguaient que l’interdiction de se procurer des assurances de santé privées au Québec violait leurs droits constitutionnels. «Au Québec, précise Mme Demers, il est actuellement interdit de conclure un contrat d’assurance pour des services qui sont couverts par le régime public. C’est cette disposition législative que la Cour suprême a invalidée.» En effet, quatre des sept juges ont statué que cette restriction menaçait le droit à la vie et à la sécurité des patients. Selon eux, les délais inhérents au système public augmenteraient la souffrance de certains malades, pourrait rendre leurs blessures irrémédiables, voire entraîner leur mort.

Le tribunal a suspendu l’application de son jugement pour une durée d’un an, mais le 9 juin prochain, le gouvernement devra s’y conformer, à moins d’avoir recours à la clause dérogatoire. «Nous craignons que le premier ministre aille plus loin que ce qui a été statué par le tribunal et profite de l’occasion pour tailler une large place au secteur privé dans notre système de santé, dit Mme Demers. Mais le jugement Chaoulli ne suggère rien de la sorte.»

Sept propositions

Le groupe dont fait partie Diane Demers a élaboré sept propositions pour répondre au jugement Chaoulli tout en préservant l’accessibilité à des soins de qualité pour l’ensemble des Québécois. Trois d’entre elles visent à maintenir la cloison qui existe actuellement entre les médecins qui participent au régime de santé public et ceux qui sont désengagés du système. «Il ne faudrait pas que les médecins qui pratiquent dans le public puissent sauter la clôture quand ça leur chante pour compléter leurs revenus du côté du privé», explique Andrée Lajoie, professeure à la Faculté de droit de l’Université de Montréal et signataire des sept propositions.

Si on ouvre cette porte, comme l’a laissé miroiter le gouvernement Charest, on risque d’assister à une hé-morragie. «Les conditions seront certainement meilleures du côté privé et les médecins pourraient boudier les hôpitaux publics, poursuit Mme Lajoie. On est déjà en situation de pénurie de médecins; on aggraverait les choses.» Ainsi, selon le groupe d’experts, la levée de l’interdiction de l’assurance privée par la Cour suprême



Photo : Michel Giroux

Diane Demers, vice-doyenne de la Faculté de science politique et de droit.

me ne devrait servir que pour obtenir des soins auprès des médecins qui sont entièrement désengagés du système.

En maintenant le cloisonnement, croit la juriste, peu de médecins risquent de faire le saut vers le privé, faute de clientèle. En effet, même en

autorisant les assurances privées, très peu d’individus auront les moyens de se payer une couverture médicale complète. Une journée aux soins intensifs peut facilement se chiffrer dans les 10 000 dollars! Force est de croire que les assurances privées se limiteront à offrir une couverture pour les interventions mineures d’au plus une heure.

Le groupe d’experts suggère également d’interdire aux médecins qui travaillent dans le privé de réclamer des honoraires supérieurs à ceux des médecins qui œuvrent dans le public. Autre proposition : réserver l’usage des équipements des établissements de santé publics aux médecins qui participent au régime public.

Les quatre autres propositions du groupe visent à assurer la gratuité de tous les services médicalement requis, qu’ils soient offerts à l’hôpital ou ailleurs; à lever les restrictions budgétaires qui limitent l’utilisation des ressources humaines et matérielles disponibles; à déplaçonner la rémunération des médecins qui œuvrent dans le secteur public, de façon à augmenter leur disponibilité; et à assurer une gestion publique améliorée et transparente des listes d’attente.

Urgence d’un débat

Selon Diane Demers, la tenue d’un débat public sur la place que doit occuper le privé dans notre système de santé est une affaire urgente. «Nous devons nous poser de sérieuses questions en tant que société sur le genre de système de santé que l’on veut au Québec, dit-elle. Le gouvernement ne peut prendre des décisions aussi capitales en vase clos.» Le ministre Couillard a promis la tenue d’une commission parlementaire sur les suites à donner au jugement Chaoulli avant d’aller de l’avant, mais aucune date n’a encore été fixée et le temps presse. Juin arrive à grands pas.

Hormis Mme Demers, sept autres professeurs de l’UQAM font partie du groupe de pression, soit Diane Berthelette, Katherine Lippel, Donna Mergler, Karen Messing, Jocelyne Thériault, Michel Tousignant et Louise Vandelac. «L’UQAM compte jouer un rôle important dans le dossier, dit Mme Demers. Ce débat s’inscrit parfaitement dans la mission de notre Institut Santé et société. Nous voulons sensibiliser le grand public aux enjeux et ouvrir le débat pour favoriser une décision aussi éclairée que possible.» ●

Retour à l’UQAM pour Élise Turcotte

Pierre-Etienne Caza

«Je remets les pieds à l’université et ça tombe bien dans ma vie: j’ai le goût de réfléchir à la création», affirme la poète, romancière et nouvelliste Élise Turcotte, qui succède à Bruno Roy en tant qu’écrivaine en résidence au Département d’études littéraires. Il s’agit, en effet, d’un retour à l’UQAM pour cette diplômée du baccalauréat (1981) et de la maîtrise (1985) en études littéraires, qui enseigne depuis 20 ans au cégep du Vieux-Montréal.

Trois romans, autant de recueils de nouvelles, une demi-douzaine de recueils de poésie et une dizaine de romans jeunesse ont été publiés sous sa plume depuis 1980. Un quart de siècle de publication, mais la principale intéressée a l’impression de n’avoir rien écrit: «Je ne suis pas facilement fière de ce que je fais...», laisse-t-elle tomber. Au mieux, elle affirme être *contente* de certains textes, dont *La maison étrangère* et *Sombre ménagerie*, un roman et un recueil de poésie qui lui ont respectivement valu le Prix littéraire du Gouverneur général du Canada 2003 et le Grand Prix du Festival international de la poésie 2002 (et le Prix de poésie Terrasses Saint-Sulpice de la revue *Estuaire*), rien de moins.

À ces récompenses récentes s’ajoutent également le Prix Émile-Nelligan, obtenu à deux reprises pour ses recueils de poésie *La voix de Carla* (1987) et *La terre est ici* (1989), ainsi que le Prix Louis-Hémon, obtenu en 1991 pour son premier roman, *Le bruit des choses vivantes*. Tous ces honneurs ne l’indiffèrent pas, certes,



Photo : Michel Giroux

Élise Turcotte, écrivaine en résidence, pour le trimestre d’hiver 2006.

mais elle sait relativiser. En revanche, elle tient à souligner que le prix du Gouverneur général lui a permis de se consacrer exclusivement à l’écriture pendant un certain temps, ce qui est, pour elle, inestimable.

Écriture vs enseignement

«J’ai un rapport conflictuel avec l’enseignement parce qu’il est un grugeur de temps», affirme-t-elle en évoquant le rêve d’écrire à temps plein. Voilà pourquoi elle a profité de plusieurs congés dédiés à l’écriture. «J’ai besoin de temps oisif pour écrire, explique-t-elle. Je lis, je flâne, je prends des notes. Je cultive ainsi une pensée itinérante, qui est incompatible avec l’organisation sociale métro-boulododo.»

«J’ai compris en vieillissant que j’écris avec les contraintes de ma vie», dit-elle en précisant qu’une nouvelle

tâche d’enseignement a modifié la donne. «Pour la première fois en 20 ans, j’enseigne la création littéraire, ce qui change complètement mon rapport à l’enseignement. J’ai réellement l’impression que je suis à la bonne place, comme un artisan qui transmet son savoir.» Elle n’avait vécu ce genre d’expérience qu’épisodiquement, par exemple en participant au camp littéraire Félix. «J’adore ça, et c’est la raison pour laquelle j’avais hâte d’être écrivaine en résidence.»

La passion de la création

Elle envisage son passage à l’UQAM sous l’angle du partage et de la découverte. Si on l’invite à participer aux ateliers de création, elle parlera inévitablement de réécriture, car pour elle, *tout* est dans la réécriture. Et elle n’hésitera pas à appuyer ses propos sur la création par des exemples

concrets. «J’ai déjà apporté tous mes cahiers de notes dans un atelier de création au cégep, pour que les élèves puissent y jeter un œil. Je n’ai aucune pudeur à ce chapitre, car je pense que c’est mon rôle d’ouvrir mon coffre à outils et d’en faire profiter ceux qui le désirent.»

Ce rôle de guide, personne ne l’a joué pour elle: elle considère que c’est la lecture qui l’a menée à l’écriture. Bien sûr, des amis écrivains et des professeurs l’ont encouragée. Jacques Renaud, un de ses professeurs à l’UQAM, l’a incité à publier son premier recueil de nouvelles, *La mer à boire*, en 1980. Mais sa démarche littéraire, elle l’a construite elle-même. Elle finit d’ailleurs par avouer que c’est là sa plus grande fierté. «J’ai fait mon propre chemin, j’ai trouvé mes propres outils, et aujourd’hui encore, ma démarche n’a pas changé, elle est exploratoire. Je n’ai jamais le goût de savoir ce que je vais écrire. Je veux découvrir sur moi, sur les autres et sur le monde», explique-t-elle.

Cette propension à se surprendre soi-même et à chercher un état de déstabilisation qui engendre l’écriture culmine sans doute dans son dernier projet, un recueil qu’elle ne sait encore situer entre la nouvelle, le récit, la poésie et l’essai. «Il s’agit de quelque chose de polyphonique, ayant comme thème la mort, mais je n’en sais pas plus pour l’instant. Je sais seulement qu’il répond à un désir de désorganisation.» Visiblement, elle ne souhaite pas y voir plus clair. Elle sourit: la création est en marche ●

Leader international en immobilier

Pierre-Etienne Caza

L'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM abrite désormais le Réseau international francophone d'expertise immobilière (RIFEI), un regroupement unique d'une vingtaine de spécialistes, la plupart professeurs d'université ou cadres en immobilier. Provenant d'une douzaine de pays, dont le Canada, la France, la Roumanie, la Suisse et l'Algérie, ceux-ci partagent d'abord leurs connaissances et leurs outils par le biais d'un site Web, pour ensuite développer des projets en commun. Ils espèrent également créer un nouveau programme d'études international en immobilier, avec la collaboration de la TÉLUQ.

Un portail exclusif

Le portail Web du RIFEI, un intranet en réalité, est déjà opérationnel. «Il s'agit d'un site extrêmement interactif, où chacun peut y déposer des articles, des présentations ou des travaux, en plus de pouvoir échanger avec des collègues par le biais d'un forum de discussion», explique Jacques St-Pierre, professeur au Département de stratégie des affaires, titulaire de la Chaire SITQ en immobilier et dorénavant secrétaire général du RIFEI.

Selon lui, il importe d'établir des habitudes de partage d'information qui sauront se transmettre par la suite, lorsque le réseau sera bien implanté et qu'augmentera le nombre de ses



Photo : Nathalie St-Pierre

Jacques St-Pierre, titulaire de la Chaire SITQ en immobilier et secrétaire général du RIFEI.

membres. Car d'ici un an, le RIFEI espère passer de 25 à 150 membres, répartis dans une vingtaine de pays. «Pour faciliter les interactions et amorcer les projets communs du bon pied, nous travaillons présentement à établir un glossaire de 500 termes utilisés dans la Francophonie dans le domai-

ne de l'immobilier», affirme Jacques St-Pierre.

Une expertise reconnue

Les membres uqamiens du réseau participent déjà à un volet de coopération internationale : ils donnent un coup de main à leurs collègues de

l'Université d'Hanoï, au Vietnam, afin d'y mettre sur pied un programme d'études en immobilier. L'expertise de l'UQAM dans le domaine n'est, en effet, plus à démontrer. Depuis 1976, on y a développé des activités d'enseignement et de recherche innovatrices, branchées sur l'évolution du marché immobilier. «La Chaire SITQ en immobilier est la seule chaire de recherche dans ce domaine au Canada», affirme fièrement le professeur St-Pierre, qui en est le titulaire depuis sa création en 1996. Le partenariat avec SITQ (un montant d'environ 650 000 \$) a d'ailleurs été renouvelé en avril dernier, dans le cadre de la Campagne majeure de développement.

La chaire a appuyé jusqu'ici le développement des différents programmes d'études de premier et de deuxième cycle en immobilier à l'UQAM, dont un certificat et un MBA pour cadres. «Nous formons des évaluateurs agréés et des gestionnaires immobiliers, à ne pas confondre avec les agents immobiliers, une formation qui s'offre au collégial, explique M. St-Pierre. Ce sont des emplois de plus en plus complexe, car le gestionnaire immobilier doit aujourd'hui tenir compte des contraintes ayant trait à la sécurité, à l'environnement et aux nouvelles technologies, tout en s'assurant d'offrir un bon rendement aux investisseurs.» La Chaire SITQ en immobilier offre également, en collaboration avec le Centre de perfection-

nement de l'ESG, des programmes intensifs en gestion immobilière.

Un partenariat avec la TÉLUQ

Le RIFEI souhaite, lui aussi, mettre sur pied un cursus à sa mesure : un programme de formation international en expertise immobilière, que l'un de ses comités développe actuellement de concert avec la TÉLUQ. Ce sera vraisemblablement un programme de cycles supérieurs destiné aux adultes possédant une expérience dans le domaine immobilier. Il sera offert uniquement à distance, selon les modalités de la TÉLUQ, et donnera ultimement accès à un titre (encore à définir) d'expert immobilier international. Ce programme devrait voir le jour d'ici deux ans.

Pour l'instant, les membres organisent le lancement européen du RIFEI, qui aura lieu le 17 mars 2006 à Cannes, dans le cadre du Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM). Jacques St-Pierre souhaite également organiser une seconde Conférence internationale, qui se déroulera probablement en France en 2007 (le RIFEI ayant vu le jour dans le sillage de la première *Conférence internationale en évaluation immobilière et foncière* tenue à Québec, en octobre 2004). D'ici là, il espère que le RIFEI, d'abord bien implanté dans la Francophonie, puisse s'enrichir de contacts dans les pays du Commonwealth et aux États-Unis ●

Le logiciel RÉSULTATS fait l'unanimité

Dominique Forget

La grande majorité des étudiants qui ont suivi un cours à la session d'automne ont obtenu leur note finale en un temps record cette année. Qui plus est, ils ont pu en prendre connaissance au moment qui leur convenait, dans le confort de leur foyer, grâce à une simple connexion Internet. «Les étudiants ont parfois l'idée de consulter leur notes à 3h du matin, après un party de Noël», dit en riant Pierre Comeau, directeur des systèmes d'information au Service de l'informatique et des télécommunications (SITel). «Ils peuvent maintenant le faire.»

Selon les estimations préliminaires du Registrariat, près de 90 % des enseignants auraient eu recours la session dernière au logiciel RÉSULTATS qui permet la saisie électronique des notes et leur diffusion sur Internet. «Auparavant, les professeurs et les chargés de cours devaient faire tous les calculs à la main et mettre leurs notes par écrit sur des listes imprimées», rappelle Claudette Jodoin, registraire de l'UQAM. «Ces bordereaux manuscrits transitaient par les adjointes administratives des départements avant de nous arriver. Au Registrariat, on devait ensuite saisir à nouveau toutes les notes dans notre système informatique.»

Nul besoin de dire que le logiciel simplifie considérablement le processus. L'enseignant n'a qu'à entrer dans



Photo : Nathalie St-Pierre

Pierre Comeau, directeur des systèmes d'information au Service de l'informatique et des télécommunications (SITel); Claudette Jodoin, registraire de l'UQAM et Louise Richard, directrice des dossiers universitaires au Registrariat.

un chiffrier les notes obtenues tout au long de la session par ses étudiants pour que la note finale soit calculée automatiquement, selon une pondération qu'il a lui-même définie. La conversion du pourcentage (80 %, par exemple) en une note littérale (A, par exemple) se fait, aussi, automatiquement, suivant un barème déterminé

par l'enseignant. Les notes finales arrivent au Registrariat sous format électronique. Les rendre accessibles aux étudiants ne requiert que quelques clics de souris.

Efficacité

Non seulement le logiciel est-il simple à utiliser, il assure à l'enseignant qu'il

travaille toujours avec une liste à jour de son groupe. Cet attribut s'avère particulièrement utile lorsque des étudiants abandonnent en cours de route. Entre outre, la liste comprend l'adresse électronique de chacun des étudiants. Le professeur ou le chargé de cours peut aisément envoyer un courriel à un étudiant ou à l'ensemble de

son groupe. L'outil offre d'autres fonctionnalités, dont la possibilité d'effectuer des calculs statistiques ou de visualiser graphiquement la répartition des notes.

Pour les étudiants, RÉSULTATS revêt aussi plusieurs avantages. «Ils

Suite en page 5 ►

Moi, J’cours les concours

Claude Gauvreau

Vous croyez n’avoir rien à envier à Josée di Stasio en matière de cuisine? Vous raffolez des mets gastronomiques? Ou encore, vous voulez faire connaître les réalisations de votre équipe de travail? Qu’à cela ne tienne! Que vous soyez employé, professeur, cadre ou étudiant, le Service des ressources humaines vous propose deux nouveaux concours.

Le premier, qui démarre aujourd’hui, vise à souligner la contribution d’équipes de travail à la réalisation d’activités ou d’un projet spécifique, tout en reconnaissant l’engagement, l’effort consenti ou le résultat atteint, que ce soit sur le plan académique ou administratif. Les équipes peuvent être composées de membres issus d’un seul ou de plusieurs groupes ou catégories de personnels, d’une seule ou plusieurs unités administratives ou académiques.

Les contributions susceptibles d’être reconnues doivent être rattachées à l’un des cinq thèmes suivants :

- **L’amélioration des environnements d’apprentissage** : conditions d’accueil et d’intégration des étudiants, soutien pédagogique, innovation ou modernisation des infrastructures d’enseignement, etc.;
- **L’amélioration des environnements de recherche et de création** : accueille soutien aux chercheurs et créateurs, innovation dans divers domaines (banque de données, documentation, infrastructures technologiques, organisationnelles et physiques) etc.;
- **La mobilisation au sein des unités ou des groupes et entre eux** : promotion et réussite du travail en équipe, mise en place de mécanismes d’information, de concertation ou de collaboration;
- **Le rayonnement et la notoriété de l’UQAM** : mieux faire connaître à l’externe l’apport de l’Université dans les domaines de l’enseignement, de la recherche, de la création et de l’engagement social;
- **L’innovation et l’amélioration dans la prestation de services** : utilisation plus efficace des res-

sources, adoption de pratiques respectueuses de l’environnement, allégement des procédures, etc.

Pour participer au concours, on doit compléter un formulaire d’inscription électronique sur le site Web du service des ressources humaines. La période de mise en candidatures se termine le **14 avril** prochain et les gagnants dans chacune des catégories seront connus lors de la Fête de la rentrée en septembre 2006.

À vos chaudrons !

Le deuxième concours, à caractère gastronomique, intitulé *Cuisinons santé*, est organisé par le Comité de synergie intergroupes. Il sera lancé le **14 février** prochain lors d’une conférence sur les aliments contre le cancer donnée par le professeur Richard Béliveau, titulaire de la Chaire en prévention et traitement du cancer. L’événement aura lieu à la salle SH-

2808 du Pavillon Sherbrooke, à midi quinze.

Il s’agit de former un groupe (quatre personnes au maximum) composé d’un chef cuisinier et de dégustateurs, qui devra présenter un menu santé avec entrées, hors d’œuvres et plat principal. Les résultats du concours seront dévoilés le **14 mars**, lors d’un dîner communautaire. Inscrivez-vous rapidement à la conférence et prenez connaissance des modalités du concours à l’adresse suivante : www.rhu.uqam.camenusante

Ces activités découlent, rappelons-le, de la Politique sur la reconnaissance du personnel et des équipes de travail qui vise à favoriser une meilleure compréhension des réalités de chacun et à souligner l’importance des actions des groupes et des individus dans la réalisation de la mission de l’UQAM •



Succès indéniable de la campagne Centraide-UQAM 2005



Le nouveau mode de sollicitation mis à l’essai cette année pour la campagne Centraide-UQAM et une mobilisation renouvelée de tous les personnels de l’université ont pleinement fonctionné. Non seulement l’UQAM a dépassé l’objectif fixé à 175 000 \$, mais a augmenté substantiellement le nombre de ses donateurs.

Le directeur de la campagne Centraide-UQAM 2005, M. Denis Bertrand, est donc très heureux d’annoncer que les résultats au 15 janvier sont de 177 500 \$, dont 168 500 \$ en dons directs et 9 000 \$ en activités de mobilisation. Par rapport à la campagne précédente, les dons directs ont augmenté de 12,5 %.

Le nombre de donateurs est passé de 582 (en 2004) à 761 cette année, soit une augmentation fulgurante de 31 %.

La campagne offrait cette année la possibilité aux donateurs de faire des dons pluriannuels. Quelque 70 personnes se sont prévaluées de cette option et seront sans doute beaucoup plus nombreux l’an prochain.

Seul bémol à ce magnifique effort, au dire du directeur, M. Bertrand, la campagne a été plus lon-

gue que prévue. Ici, encore, l’an prochain, les choses devraient grandement s’améliorer.

Par ailleurs, le bureau montréalais de la Télé-université, qui fait partie de la campagne Centraide du Grand Montréal – comme l’UQAM – a recueilli des dons totalisant 7 650 \$, soit 350 \$ de plus que l’an passé, et ce, malgré le grand déménagement de l’automne vers ses nouveaux locaux rue Sherbrooke (coin Saint-Urbain). Le taux de participation du bureau montréalais de la TÉLUQ est très élevé par rapport à celui de Québec, de souligner Yvan Dupéré, directeur local de la campagne Centraide-TÉLUQ, avec 81 donateurs cette année.

M. Bertrand tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont donné temps et énergie, sans compter, pour faire de cette campagne un succès indéniable.

Prix littéraire

Le professeur Dominique Garand du Département d’études littéraires a obtenu récemment le prix Jean-Éthier-Blais pour son ouvrage intitulé *Accès d’origine – ou pourquoi je lis encore Groulx, Basile, Ferron...* (éditions Hurtubise HMH). Ce prix, doté d’une bourse de 3 000 \$, récompense chaque année un essai critique portant sur un aspect, un écrivain ou une œuvre de

la littérature québécoise de langue française.

Le jury a apprécié le fait que Dominique Garand ait réussi à mettre en relation trois écrivains peu habitués à se côtoyer, Lionel Groulx, Jean Basile et Jacques Ferron, tout en les dégageant du carcan où les enferme la tradition.

► Suite de la page 4

obtiennent leur note en moyenne trois jours plus tôt qu’auparavant, ce qui les aide à faire un choix de cours éclairé, s’ils apprennent qu’ils doivent reprendre un cours par exemple», souligne Louise Richard, directrice des dossiers universitaires au Registrariat. «De plus, sans avoir accès aux notes de leurs collègues, ils peuvent obtenir la moyenne du groupe et l’écart-type.»

Hormis la note finale, les étudiants peuvent également consulter leurs notes intermédiaires, dans la mesure où le professeur le permet. En effet, certains enseignants préfèrent que les étudiants les consultant pour obtenir leurs notes durant la session, question de resserrer le suivi. Le logiciel offre cette flexibilité.

Sécurité

Côté sécurité, RÉSULTATS offrent des atouts indiscutables. «Des copies des données sont prises régulièrement,

explique Pierre Comeau. C’est beaucoup plus fiable que lorsqu’on sauvegarde l’information sur son disque dur personnel.» Autre avantage : seul l’enseignant responsable du groupe-cours peut entrer les notes de ses étudiants. Ce genre de mesure empêche les tentatives de fraude. On se souviendra de l’épisode de l’an dernier...

Grâce aux efforts d’Éric Frenette et de Marc Barassi, tous deux du SITel, et de Yolaine D’Astous, du Registrariat, les enseignants ont eu accès au logiciel et à leurs notes 24 heures sur 24, sept jours sur sept pendant la période des fêtes. Entre autres choses, ces employés dépannent les utilisateurs en cas de pépin. «Nous avons beaucoup amélioré les logiciels ces dernières

années pour tenir compte des demandes des usagers et nous considérons maintenant qu’il est au point, d’où l’augmentation du nombre d’enseignants qui y ont recours», dit Louise Richard.

Le Registrariat et le SITel organisent des séances de formation pour aider les professeurs à se familiariser avec l’outil. «L’utilisation de RÉSULTATS se fait sur une base volontaire, précise Claudette Jodoin, mais la pression sur les enseignants est forte. Les étudiants s’attendent maintenant à pouvoir consulter leurs notes rapidement, par Internet. Nous voulons aider ceux qui sont moins à l’aise avec le logiciel à faire le saut.» •

Le logiciel RÉSULTATS est disponible sur le site du Registrariat. Pour des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec madame Yolaine D’Astous par courriel : d.astous.yolaine@uqam.ca

PUBLICITÉ

Banlieues françaises : les raisons de la révolte

Des milliers de voitures brûlées, des écoles et des commerces vandalisés, l'état d'urgence décrété et des centaines de personnes interpellées par la police. Le bilan des émeutes qui ont secoué la France à l'automne est très lourd. Élisabeth Vallet, chercheure à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, et Martine Geronimi, professeure associée au Département de géographie, nous livrent leurs analyses et impressions.

Claude Gauvreau

La violence dans les banlieues françaises n'est pas un phénomène nouveau, rappelle Élisabeth Vallet. En 2003, 21 5000 voitures ont été incendiées (60 par nuit, en moyenne) et 28 000 autres entre janvier et novembre 2005. «Lors des récentes émeutes, les médias, jouant leur rôle de miroir, ont eu un effet d'accélérateur. En se voyant quotidiennement au journal télévisé, les jeunes des banlieues avaient enfin le sentiment d'exister», raconte Mme Vallet.

Martine Geronimi, Française d'origine tunisienne, était là quand la révolte a éclaté. «Avant la flambée de violences, j'avais senti un climat de peur chez les gens. En banlieue de Bordeaux, sur une place publique fréquentée par plusieurs jeunes, des camions de CRS armés de mitraillettes faisaient leur ronde chaque soir. Ce qui m'a étonnée, ce n'est pas l'embrasement des banlieues, mais le fait qu'il ne soit pas survenu plus tôt.»

Plusieurs observateurs l'ont noté : depuis 2002, les différents gouverne-

ments qui se sont succédé en France ont réduit les fonds destinés à la reconstruction des habitats les plus dégradés, supprimé des centaines de milliers d'emplois pour les jeunes et diminué les subventions aux associations de quartier. Des millions d'euros prévus pour le logement social ont aussi été amputés du budget 2005 de l'État. Enfin, un rapport récent de l'Observatoire national des «zones urbaines sensibles» confirmait que, par rapport à la moyenne nationale, le chômage et l'échec scolaire étaient deux fois plus élevés dans les banlieues, le revenu fiscal moyen inférieur de 40 %, les établissements médicaux deux fois moins nombreux et la délinquance supérieure de 50 %.

Un isolement spatial

Dans les années 30, il existait déjà autour de Paris une sorte d'anneau où étaient concentrés les populations les plus vulnérables et les bidonvilles, explique Mme Vallet. «Puis, au cours des décennies 50 et 60, on assiste à un exode rural vers les grandes villes et, dans la foulée du mouvement de décolonisation, à l'arrivée de vagues



Photos : Nathalie St-Pierre

Martine Geronimi et Élisabeth Vallet.

d'immigrés d'Afrique du Nord. On construit alors, en périphérie des grandes villes, les premiers ensembles de logements : d'immenses tours de béton. Mais dans les années 70, les gens des classes moyennes, qui sont parvenus à accéder à la propriété, fuient les banlieues où s'entassent les chômeurs, les personnes fraîchement issues de l'immigration et des familles en difficulté.»

C'est désormais dans les centres des grandes villes que se trouvent les couches sociales les plus favorisées, les emplois qualifiés et les meilleurs établissements scolaires, tandis que la France d'«en bas» – 6 millions de personnes environ – est confinée dans quelque 750 zones périphériques.

De la discrimination... à l'apartheid

Rien ne remplace un emploi correct qui favorise l'estime de soi et l'insertion sociale, tout en procurant stabilité et espoir, affirme Mme Vallet. Lors de la crise économique dans la seconde moitié des années 70, l'automatisation, l'informatisation et la délocalisation des entreprises ont engendré un chômage de masse qui s'est conjugué avec la multiplication d'emplois précaires. Des maux qui ont touché particulièrement les jeunes, les femmes et les immigrés, les enfermant dans une débrouille quotidienne perméable à l'économie souterraine et aux petites déviances, précise-t-elle.

La discrimination économique sur fond de xénophobie, en matière d'emploi et de logement notamment, demeure le problème numéro un, estime Mme Vallet. «Pour les jeunes, le fait de vivre en banlieue, d'avoir la peau noire ou d'être d'origine arabe joue contre eux quand ils cherchent du travail.» Martine Geronimi raconte qu'elle a vu des gens, ayant un emploi, réduits à vivre dans leur voiture parce

qu'on ne voulait pas leur louer un appartement ou parce que leur revenu n'était pas assez élevé. «Si vous avez un emploi temporaire, personne n'acceptera de vous louer un logement ou, alors, exigera trois mois de loyer payés à l'avance et plusieurs lettres de référence.»

Selon les deux chercheuses, il existe aussi dans les banlieues un véritable apartheid scolaire, fruit de clivages sociaux et ethniques de plus en plus marqués. Les familles elles-mêmes participent à cette ségrégation lorsqu'elles évitent certaines écoles perçues comme mauvaises ou dangereuses parce qu'elles hébergent une population non seulement défavorisée, mais aussi non blanche. «L'ascenseur social que constitue l'école est verrouillé pour les jeunes issus de l'immigration, qui ne peuvent aspirer à une qualité de vie supérieure à celle que leurs parents ont connue», observe Élisabeth Vallet.

En France, pays d'Europe abritant le plus grand nombre d'immigrés d'origine africaine et de confession musulmane (6 à 7 millions), le modèle républicain d'intégration, qui a tendance à faire fi des appartenances ethniques et communautaires, se cherche quelque part entre l'assimilation forcée et le multiculturalisme, souligne Mme Vallet. «Les jeunes Maghrébins ou Africains, nés en France, ne veulent qu'une chose : être reconnus comme des Français à part entière avec les mêmes droits.»

«Si les jeunes immigrés ne se sentent pas désirés, ils auront tendance à s'isoler eux-mêmes, ajoute Martine Geronimi. Tous les ghettos où règnent la pauvreté, l'inégalité et la discrimination, que ce soit à Paris, New York ou Montréal, contribuent à produire des sous-groupes marginalisés qui se définissent par des rituels de violence.» ●

Un cas type : Clichy-sous-Bois

- Clichy-sous-Bois est le nom de la banlieue parisienne où la mort par électrocution de deux adolescents, qui cherchaient à échapper à un contrôle policier, a servi d'élément déclencheur des actes de violence. C'est la 6e ville la plus pauvre de France : 28 000 habitants, dont 80 % en «zone urbaine sensible», 35 % de logements sociaux, un taux de chômage de 60 % chez les 18-25 ans et 33 % de la population d'origine étrangère. Ici pas de piscine, pas de patinoire, ni de cinéma.
- Un enseignant dans un collège raconte que c'est là qu'il a appris la violence des rapports sociaux. «Même les flics, qui restent pour les gamins des héros de série télé, pètent parfois les plombs. J'en ai vu un, planté avec son chien de l'autre côté de la grille du collège, lancer à un élève qui l'injurait : *Viens ici si t'as des couilles*.»
- Claude Dilain, maire socialiste, témoigne : «Il n'y a que des décalages entre les habitants de la zone et le reste de la population française. Sauf la télé, qu'ils regardent autant. Le déterminisme social est de plus en plus prégnant. Aujourd'hui, on vit dans un monde où certains n'ont aucune chance de s'en sortir, vu l'endroit où ils vivent.» C'est ce qu'il appelle «la poudrière structurelle».

Source : *Le Nouvel Observateur*, no 2140, 10 au 16 novembre 2005.

Tout comme elle

Le livre et la pièce



«J'aurais voulu, de toutes mes forces voulu, être pour ma fille une autre mère que ma mère. Ne pas la soumettre. Ne pas l'étouffer. Surtout, ne pas l'étouffer. Rester là, à la frontière de sa vie, me faire discrète, petite oiselle, petite fée, ombre rose voguant dans un ciel d'une infinie bonté.»

Ces lignes sont extraites de *Tout comme elle*, texte tout en sensibilité et en émotions exacerbées, écrit pour le théâtre par **Louise Dupré**, écrivaine et professeure au Département d'études littéraires. La metteure en scène Brigitte Haentjens a choisi de le scénographier avec cinquante comédiennes de tous les âges et le spectacle

est présentement à l'affiche à l'Usine C, jusqu'au 4 février prochain.

Divisé en quatre actes et composé de courts tableaux, *Tout comme elle* met en relief la complexité du rapport mère-fille, primordial dans la vie de toute femme, fait à la fois d'amour et de haine, de tendresse et de cruauté, de grandeurs et de petitesesses.

Publié chez Québec-Amérique, le texte est également suivi d'un entretien entre Louise Dupré et Brigitte Haentjens expliquant le processus de création.

Poète, romancière et essayiste, Louise Dupré a publié une quinzaine de titres qui lui ont valu plusieurs prix et distinctions.

Écoles québécoises

Des réformes perçues comme un modèle à l'étranger

Claude Gauvreau

L'enfant construit ses connaissances à partir de lui-même, disait Jean Piaget, célèbre psychologue suisse. Cette théorie datant des débuts du XX^e siècle demeure une des sources d'inspiration de l'approche par compétences que le Québec tente d'implanter dans ses écoles primaires et secondaires.

«L'approche par compétences privilégie un modèle de construction des connaissances autour de projets concrets avec les élèves, plutôt que leur transmission *ex cathedra* par un maître. Elle est actuellement au cœur d'une révolution pédagogique qui touche de nombreux pays», souligne le professeur Philippe Jonnaert, didacticien des mathématiques à l'UQAM et directeur du nouvel Observatoire des réformes en éducation (ORÉ).

Le premier objectif de l'Observatoire sera de collaborer avec les responsables politiques québécois en éducation afin d'assurer le succès des réformes en cours. Ses experts analyseront également comment s'opère la refonte des systèmes d'éducation dans des pays aussi différents que la Suisse, la Belgique, le Niger, le Rwanda et le Sénégal. «Les organismes bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale et la Banque africaine de développement, exercent en effet de fortes pressions sur les pays du Sud pour qu'ils élaborent un plan décennal de développement de leur



Photo : Michel Giroux

Philippe Jonnaert, directeur du nouvel Observatoire des réformes en éducation (ORÉ).

système éducatif», précise M. Jonnaert.

Une fracture cognitive

Dans les années 50, époque où l'organisation du travail était séquentialisée et les tâches morcelées, est apparu dans les écoles le modèle de la pédagogie par objectifs qui a perduré

jusqu'à tout récemment, rappelle M. Jonnaert. «Dans ce modèle, basé sur des contenus de formation fragmentés et enfermés dans des disciplines cloisonnées, les élèves accumulaient des connaissances sans trop savoir à quoi elles servaient.»

Depuis, les besoins de la société et du monde du travail ont changé et il

existe un décalage entre ceux-ci et les contenus des formations, la manière dont ils sont enseignés et le type de compétences que l'on développe chez les jeunes, poursuit le chercheur. «Nous vivons présentement une troisième révolution industrielle, numérique celle-là, qui provoque, au Québec comme ailleurs, une fracture cognitive entre ceux qui ont accès à une masse toujours plus grande de savoirs et d'information et ceux qui en sont privés.»

Pouvoir résoudre des problèmes

Sur le plan mondial, le mouvement actuel de réformes favorise une approche globale et interdisciplinaire de la formation. L'objectif étant que le jeunes ne soient plus des répétiteurs de savoirs, mais des personnes capables de les utiliser pour traiter et résoudre des problèmes concrets dans une large variété de situations, explique M. Jonnaert. «Contrairement à ce que certains prétendent, l'approche par compétences ne néglige pas la formation générale des élèves. L'école s'assurera toujours qu'ils maîtrisent

les savoirs fondamentaux comme l'écriture, la lecture et les notions de base en histoire et en géographie. Les disciplines traditionnelles ne sont pas remises en cause, mais la manière de les enseigner se transforme.» Ainsi, un professeur d'histoire apprendra à travailler avec celui de français ou de sciences à partir de projets précis élaborés parfois par les élèves. La mémorisation de faits historiques devient alors moins importante que l'analyse d'un document ou l'organisation collective d'une exposition sur, par exemple, l'histoire du quartier où se trouve l'école.

L'approche par compétences et la pédagogie par projets sont apparues aux États-Unis et le Québec s'en est d'abord inspiré pour la formation professionnelle en médecine et en génie, souligne M. Jonnaert. «L'Université de Sherbrooke a été la première à les utiliser, il y a une quinzaine d'années, auprès de ses médecins et de ses ingénieurs civils qui, aujourd'hui, se classent parmi les meilleurs aux différents examens et concours. À l'UQAM, ces approches ont aussi été appliquées avec succès dans la formation des étudiants en sciences biologiques.»

Bien sûr, admet le professeur, les réformes suscitent des résistances, voire des oppositions, notamment chez les enseignants du secondaire dont la formation demeure monodisciplinaire. «Rien de plus normal. Les critiques font partie du processus d'implantation et contribuent à l'améliorer, ajoute-t-il. Il importe que les acteurs de l'éducation, enseignants, administrateurs, psychoéducateurs, conseillers pédagogiques et d'orientation, ne se sentent pas exclus comme ce fut le cas dans certains pays d'Europe. On devra également mieux expliquer aux parents des élèves les enjeux des réformes et bâtir un système adéquat d'évaluation des compétences.»

Somme toute, la mise en œuvre des réformes au Québec progresse bien et elle est même perçue à l'étranger comme un modèle, affirme M. Jonnaert. «Les jeunes Québécois qui entrent maintenant à l'université ont une ouverture culturelle sur le monde et des compétences technologiques beaucoup plus grandes que leurs aînés au même âge.» ●

L'élection passée, l'argent suivra-t-il?

Avec ses collègues des autres universités et des représentants des fédérations étudiantes, des ministères, des associations académiques et des organismes subventionnaires, le doyen de la Faculté des sciences humaines, Robert Proulx, a participé en novembre dernier au Dialogue national sur l'éducation supérieure, un événement pancanadien organisé par la Fédération canadienne des sciences humaines.

«Notre constat sur la nécessité de réinvestir dans l'enseignement post-secondaire n'avait rien de très nouveau, note Robert Proulx. Mais ce rendez-vous avait pour particularité de réunir des gens qui, chacun de leur côté, tiennent le même discours depuis plusieurs années, sans jamais avoir la chance de se retrouver tous ensemble. Le nombre de participants m'a étonné et je suis reparti agréablement surpris par la synergie qui se dégageait de cette rencontre.»

Il faut dire qu'en novembre dernier, on sentait une sorte de *momentum* dans le milieu universitaire. Avec les promesses libérales en toile de fond, on avait l'impression qu'enfin, de l'argent neuf allait être versé aux universités. Depuis, le contexte politique a évolué, mais un fait demeure : s'il y a un réinvestissement en éducation supérieure, les sciences humaines veulent s'assurer de récolter leur juste part du gâteau.



Photo : Jean-François Leblanc

Robert Proulx, doyen de la Faculté des sciences humaines.

«Alors que plus des deux tiers des étudiants du Canada étudient en sciences humaines, ce sont les sciences dures qui récoltent la part du lion lorsque vient le temps d'attribuer bourses et subventions de recherche, souligne Robert Proulx. Il faut corriger le tir.» Selon lui, les gouvernements se disent conscients de la nécessité de développer l'innovation sociale et de mieux soutenir la recherche en sciences humaines, mais cela doit se refléter dans des politiques claires et dans les montants qu'on investit.

De l'intégration des immigrants et des autochtones au rôle de l'éducation post-secondaire dans l'économie, en passant par les comparaisons entre les provinces et les perspectives internationales, le Dialogue national sur l'éducation supérieure a permis d'aborder l'ensemble des sujets reliés au monde universitaire. Selon le doyen Proulx, il a aussi été l'occasion de «réitérer l'importance de former une population suffisamment éduquée pour répondre aux exigences de la vie moderne».

Accompagner les acteurs des réformes

- Lancé en novembre dernier, l'Observatoire des réformes en éducation a été reconnu par le Fonds québécois de recherches sur la société et la culture (FQRSC). Un de ses objectifs est d'accompagner les professionnels de l'éducation dans la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études et dans la formation générale de base des adultes.
- Les fondements épistémologiques et la gestion administrative des réformes, l'appropriation de l'innovation par les acteurs, les didactiques de construction de connaissances et de développement des compétences et l'éducation éthique comptent parmi les thèmes des recherches.
- L'Observatoire, qui a tissé des liens étroits avec le Bureau international de l'éducation à Genève, rassemble des chercheurs de l'UQAM, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Laurentienne en Ontario, de la Commission scolaire de Montréal et de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO à Paris.

Josette Féral récidive

Pierre-Etienne Caza

Une mission de *souvenance*. Le mot a certes vieilli, mais il définit bien le projet de Josette Féral, professeure à l’École supérieure de théâtre. Elle est à l’origine de la série documentaire *Mémoire du théâtre*, qui vise à immortaliser le parcours de certains acteurs et artisans marquants de la scène théâtrale québécoise. La première réalisation, consacrée à l’acteur, metteur en scène et pédagogue Jean Dalmain, a été projetée en avant-première à l’UQAM, en décembre dernier.



Photo : Nathalie St-Pierre

Josette Féral, professeure à l’École supérieure de théâtre.

Fruit d’une collaboration entre l’École supérieure de théâtre et le Service de l’audiovisuel (Normand Corbeil en assure la réalisation), le documentaire intitulé *Jean Dalmain – Dans la vie il n’y a pas de point...* se compose d’extraits d’entrevues que l’homme de théâtre a accordées à Mme Féral, de photos d’archives, de quelques extraits vidéos et de témoignages de collègues et d’élèves qui l’ont côtoyé.

Assistant de Louis Jovet dès sa sortie du Conservatoire de Paris, Jean Dalmain est arrivé au Québec en

1952, à l’âge de 37 ans. Il a alors participé aux débuts du Théâtre du Nouveau Monde (TNM), interprétant plusieurs grands rôles en compagnie des Denise Pelletier, Guy Hoffman, Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Monique Leyrac et compagnie, en plus de participer à la fondation de l’École du TNM. Il cumule aujourd’hui plus de 50 années d’enseignement dans différentes écoles du Québec, dont 26 au cégep de Saint-Hyacinthe, où il enseigne encore, à presque 90 ans.

Je me souviens...vraiment?

Avec *Mémoire d’artiste*, Josette Féral poursuit les mêmes objectifs que pour *Paroles d’artistes*, série amorcée au printemps 2003, et portant sur les créateurs et les bâtisseurs du théâtre québécois. À ce jour, quatre documentaires de cette série ont été réalisés par des étudiants en communication, avec la collaboration de Paul Tana, professeur à l’École des médias. Ils portent sur Jean-Pierre Ronfard, Paul Buissonneau, Huguette Uguay et André Brassard.

«Au Québec, de façon générale et pas seulement en théâtre, on oublie rapidement ce que les gens ont fait», estime Josette Féral, qui s’intéresse aux questions liées à la mémoire. Même si le théâtre est un art qui, par essence, n’est pas fait pour durer, elle souhaiterait que l’on en conserve davantage de traces, comme c’est le cas en Europe, où plusieurs pièces sont filmées et présentées ensuite à la télévision, sur la chaîne culturelle franco-allemande ARTE, par exemple. Son projet cherche à pallier, bien humblement, cette absence de traces. «C’est une façon de dire merci aux artisans et aux créateurs qui ont beaucoup apporté au Québec et qu’il importe de faire connaître aux générations suivantes», explique-t-elle.

À l’avant-première du documentaire sur Dalmain, réunissant des gens

du milieu théâtral et des étudiants du cours *Pratiques théâtrales au Québec*, la professeure Féral a d’ailleurs poussé ces derniers, plutôt silencieux, à fraterniser avec leurs aînés. «Ils ont adoré que Dalmain et ses collègues, des pionniers du théâtre québécois, partagent avec eux leurs savoirs», raconte-t-elle.

Une diffusion restreinte

La représentation de décembre pourrait cependant se révéler l’unique sortie publique de ce film. Si plusieurs milliers de dollars ont été investis pour acquérir les droits des quelque 200 photos utilisées dans le documentaire (de 100 \$ à 800 \$ la photo), les artisans se heurtent aux coûts demandés par l’Union des artistes (UDA) et par la Société des Auteurs, Recherchistes, Documentalistes et Compositeurs (SARDEC) pour libérer les droits des extraits vidéos utilisés. «Je devrais engager quelqu’un à temps plein pour gérer ce dossier, mais je n’ai pas les ressources financières pour le faire», se désole Josette Féral.

Considéré comme un projet-pilote, le documentaire sur Dalmain n’a bénéficié d’aucune subvention externe. Le Service de l’audiovisuel et l’École supérieure de théâtre ont apporté leur contribution financière, et elle a ajouté la sienne à même ses propres fonds de recherche, pour un montant total se situant entre 12 000 \$ et 15 000 \$.

Le problème de la libération des droits, qui se pose pour les deux séries de documentaires, rend impossible leur vente aux réseaux télévisuels ou aux circuits de diffusion commerciaux. Ils peuvent toutefois être projetés à des fins pédagogiques ou dans le cadre d’un festival de films ou de documentaires. Ce sera le cas du film sur André Brassard, présenté au Festival International du Film sur l’Art (FIFA), en mars prochain, à Montréal ●

PUBLICITÉ

Bourses en études littéraires



Photo : Sylvie Trépanier

Le Département d’études littéraires a souligné l’attribution de plus de 143 000 \$ en bourses à une trentaine de ses étudiants de maîtrise et de doctorat, en plus de récompenser les récipiendaires de prix littéraires, lors d’une soirée organisée conjointement avec la **Fondation de l’UQAM**, en décembre dernier à la Salle des Boiseries. Plusieurs bourses du Fonds à l’accessibilité et à la réussite des études (FARE) y ont été remises, en plus des bourses d’accueil et d’excellence du Fonds du Département d’études littéraires.

Les Citadins alpins sont de retour!

Pierre-Etienne Caza

➤ L’équipe de ski alpin de l’UQAM a entamé sa saison de compétition les 14 et 15 janvier au Massif de Petite-Rivière-Saint-François, dans la région de Charlevoix, en prenant la sixième place au classement combiné (garçons et filles). «Malgré sa taille restreinte et quelques blessures, notre équipe a fait preuve de caractère et a récolté d’excellents résultats», affirme Marc Amyot, président de l’équipe, ajoutant que cela augure bien pour le reste de la saison.

L’équipe 2006 se compose de sept skieurs : Ariane et Maude Gravel, Anne-Sophie Laframboise, Benjamin Gontié, Jérôme Oliveri, Marc Leclerc et Bruno Cipelletti. Marc Amyot ne dévale pas les pentes, il s’occupe plutôt des aspects logistiques liés aux entraînements et aux compétitions.

Cher, le ski !

Recruter des skieurs n’est pas chose facile, car les frais reliés à ce sport sont très élevés (hébergement, nourriture, remonte-pentes, etc.). Le Centre sportif de l’UQAM alloue habituellement 3 500 \$ en subvention, mais cela est loin de couvrir toutes les dépenses. L’équipe doit donc se tourner vers la recherche de commanditaires.

Or, Marc Amyot, Ariane Gravel (qui agit également à titre de secrétaire) et Chantal Savard (trésorière) affirment avoir cogné l’automne dernier aux portes de plus de 100 entreprises, sans succès. Résultat? Ils ne pourront ni défrayer les skieurs pour le coût de leur saison, ni engager un entraîneur. Pour ces raisons, une dizaine de skieurs se sont désistés, et les sept restants devront assumer environ 1 100\$ chacun pour représenter leur université.



Photo : Andrew Dobrowskyj

Maude Gravel, croquée en compétition l’hiver dernier, entreprendra sa deuxième saison avec les Citadins.

«Nous sommes très déçus de ne pas avoir déniché de commanditaires», dit Marc Amyot, en ajoutant que les désistements, éminemment compréhensibles, auront un impact direct sur le classement de l’équipe. «Le système de pointage tient compte des quatre meilleurs temps féminins et des quatre meilleurs temps masculins», explique-t-il. Avec trois skieuses et trois skieurs (les points du vétéran Bruno Cipelletti ne comptent pas au classement), il est difficile pour l’UQAM d’espérer faire mieux que le cinquième rang obtenu l’an dernier.

Une compétition féroce

Même si les Citadins ne peuvent espérer se hisser très haut au classement, la compétition, elle, demeure captivante. Le circuit universitaire,

sous la houlette de la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE), regroupe les équipes de l’UQAM, McGill, Concordia, Bishop’s, Laval, Montréal et Sherbrooke. Au total, près de 150 skieurs, soit quelque 60 par descente du côté féminin et 90 du côté masculin.

«Chez les filles, McGill est une puissance, alors que chez les gars, il faut surveiller l’Université de Montréal et Laval», explique Ariane Gravel. L’an dernier, les filles de l’UQAM se sont classées au 5^e rang et les garçons au 7^e. «C’est plus difficile pour les gars parce qu’ils sont plus agressifs, explique Marc. Ils chutent davantage et ne récoltent aucun point. Il faudra travailler cet aspect cette année.» Il est également ardu de faire compétition à des universités qui possèdent un

grand bassin de skieurs et qui envoient à chaque compétition leurs meilleurs qualifiés. «Nous, ce sont les sept mêmes qui vont se présenter toute la saison», ajoute-t-il.

Et ces skieurs doivent combiner études et entraînement, avec ce que cela comporte de déplacement. Avec un départ de l’UQAM à 17h30, et un

retour vers 23h, deux fois par semaine, il ne leur reste plus beaucoup de temps pour s’entraîner... mais nos Citadins ont la passion du ski. Ils seront les hôtes, avec leurs collègues de l’Université Concordia, de la prochaine compétition qui se déroulera les 28 et 29 janvier à la station de ski Montcalm, à Rawdon •

La saison de ski en bref

La saison comporte cinq fins de semaine de compétition, soit les 14-15 et 28-29 janvier (Massif Saint-François et Montcalm), les 11-12 et 25-26 février (Sutton et Relais), ainsi que les 17 et 18 mars (Mont Garceau). Chaque week-end est dédié à l’une des deux catégories, le slalom ou le géant, sauf le dernier durant lequel sont disputées les deux épreuves. Chaque compétition est sous la responsabilité d’une université hôte, qui s’occupe de la logistique et qui détermine les différents tracés qu’auront à affronter les skieurs durant le week-end.

Deux nouveaux programmes sur le bouddhisme et l’islam

Claude Gauvreau

➤ Le bouddhisme et l’hindouisme au Sri Lanka, ainsi que l’islam, seront au centre de deux nouveaux programmes courts de deuxième cycle en sciences des religions et ce, à compter de l’automne prochain.

Le programme sur le Sri Lanka comportera aussi une étude de terrain de deux à trois semaines prévue pour l’été 2007 – c’est une première! – pour permettre aux étudiants de mieux se familiariser avec la culture de ce pays et celle de l’Asie du Sud. Avant le voyage, les étudiants pourront assister à des séminaires préparatoires auxquels participeront des spécialistes de différentes universités montréalaises, lors des sessions d’automne 2006 et d’hiver 2007.

«On trouve au Sri Lanka deux grandes traditions religieuses : le bouddhisme, la plus répandue, et l’hindouisme. C’est aussi un pays qui est toujours secoué par des conflits ethniques, religieux et politiques, entre Cinghalais bouddhistes et Tamouls d’obédience hindoue», explique le professeur Mathieu Boisvert, directeur du module de sciences religieuses, qui a organisé plusieurs voyages d’étude en Inde et au Tibet.



Photo : Mark Bradley, étudiant à la maîtrise en sciences des religions

Le Temple Melakaya Seema à Colombo, capitale du Sri Lanka.

Les étudiants auront l’occasion de visiter les lieux les plus importants de la culture sri lankaise, d’échanger avec des professeurs des universités de Kandy et de Colombo, des moines bouddhistes et des prêtres hindous, et même d’observer des fêtes et des pèlerinages religieux. «Il s’agit d’une

expérience unique qui leur permettra de découvrir une culture radicalement différente et qui les confrontera à leurs propres valeurs», affirme M. Boisvert.

Rappelons que le Département des sciences religieuses est actuellement le principal lieu de recherche sur le

bouddhisme dans les universités québécoises de langue française.

L’Islam vu d’ici

Un autre programme court portera sur l’islam et sera assumé par le chargé de cours Jean-François Milot qui possède un doctorat en études islamiques.

La demande est forte pour que soient donnés des cours sur cette importante tradition millénaire, souligne M. Boisvert.

«Au Québec, l’islam est actuellement la deuxième religion en importance. Le nombre des membres de la communauté musulmane a doublé entre 1991 et 2001, passant de 45 000 à plus de 108 000 adeptes. En outre, la venue, ces dernières années, de nombreux immigrants du Maghreb a accru de manière significative la présence d’un Islam francophone à Montréal», ajoute le professeur.

Signalons que se tiendront deux séances d’information sur ces nouveaux programmes : la première, sur le Sri Lanka, le **7 février** prochain et la seconde, sur l’islam, le **21 février**. Les deux rencontres auront lieu à 17h30 à la Salle des boiseries du pavillon Judith-Jasmin (J-2805).

«Beaucoup de gens à l’UQAM ignorent encore que le Département des sciences religieuses offre un enseignement non-théologique et non-confessionnel, tient à rappeler M. Boisvert. Nous étudions essentiellement le phénomène religieux sous tous ses aspects, qu’ils soient historiques, sociologiques ou anthropologiques.» •

Pourquoi souffrir?

Le numéro de printemps 2005 de *Frontières*, la revue québécoise d'information, de recherche et de transfert de connaissances en études sur la mort, est entièrement consacré au soulagement de la douleur et à la souffrance. Douleur physique ou morale, douleur du corps ou souffrance de l'âme, ce thème est abordé par une pléiade d'auteurs provenant tant des sciences humaines que des sciences de la santé.

De la réflexion éthique sur le soulagement de la douleur au regard anthropologique sur la souffrance; de la souffrance psychique des infirmières au fardeau économique de la douleur et de son soulagement; de la douleur du patient à celle du soignant, ce numéro de *Frontières* propose un tour d'horizon multidisciplinaire extrêmement complet et très éclairant sur un phénomène souvent considéré tabou.

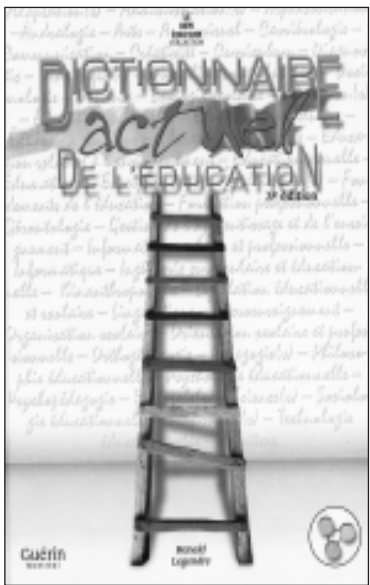


Selon Diane Laflamme, rédactrice en chef de *Frontières*, «avoir mal, c'est se rencontrer soi-même et, par surcroît, c'est du même coup révéler à autrui de quelle étoffe on est vraiment fait.»

Le célèbre dictionnaire !

Le monde de l'éducation possède un vocabulaire qui lui est propre et c'est pour en rendre compte que Renald Legendre, professeur émérite du Département d'éducation et de pédagogie de l'UQAM, nous propose la troisième édition du *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Cet ouvrage, qui se veut «le dictionnaire autodidactique le plus complet de l'éducation actuelle», s'adresse avant tout aux enseignants et aux formateurs, mais le

néophyte y trouvera également son compte. On a bonifié l'édition précédente de 2 000 nouvelles entrées, on en a modifié ou enrichi 1 775, alors que 770 autres, jugées obsolètes, ont été retranchées. Définitions, articles, figures, tableaux, formes fautives, notes explicatives et lexique français-anglais figurent au menu de cet ouvrage fort documenté.



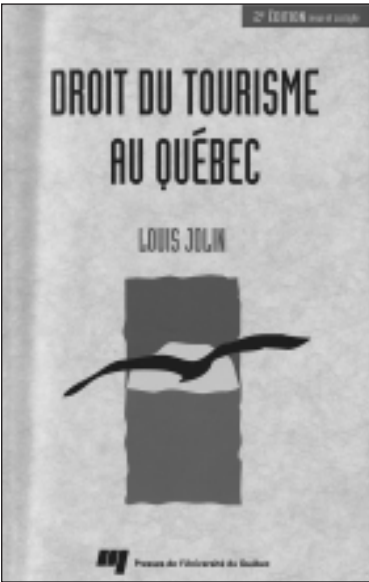
Publié chez Guérin, il est le fruit d'une recherche entreprise en 1974 par Renald Legendre, qui s'est adjoint au fil des ans l'aide précieuse de quelque 300 collaborateurs. Directeur du Centre d'études, de recherches et de consultations lexicologiques en éducation (CERCLE), M. Legendre s'est vu décerné le Prix d'excellence en enseignement 2001 de l'Université du Québec.

Les droits du voyageur

«Le droit n'est pas étranger au tourisme; il y a une multitude de lois et de règlements qui concernent directement et indirectement le phénomène touristique», peut-on lire en introduction à l'ouvrage *Droit du tourisme au Québec* de Louis Jolin, professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM.

Unique en son genre au Québec, ce livre s'intéresse globalement à la législation et à la réglementation en vigueur chez nous dans le secteur touristique (en les comparant avec les lois d'autres provinces ou d'autres pays), et plus spécifiquement aux principales règles de droit qui visent à protéger le consommateur dans le cadre d'une activité touristique, à la responsabilité des fournisseurs de services touristiques (incluant les agents de voyage), aux efforts entre-

pris à l'échelle internationale pour régir les comportements touristiques, aux changements importants à la législation et à la réglementation concernant les établissements d'hébergement touristique, sans oublier la nouvelle Convention de Montréal concernant la responsabilité des transporteurs aériens.



Louis Jolin enseigne le droit du tourisme depuis de nombreuses années. Il est également responsable du comité scientifique du Bureau international du tourisme social (BITS). Son ouvrage est publié aux Presses de l'Université du Québec.

Économie du savoir

Les liens entre le champ économique et ceux de la recherche et de l'éducation sont considérés aujourd'hui comme l'un des traits centraux de ce que l'on appelle l'«économie du savoir». Ils constituent aussi un objet de débats, voire de controverses, que le dernier numéro thématique des *Cahiers de recherche sociologique*



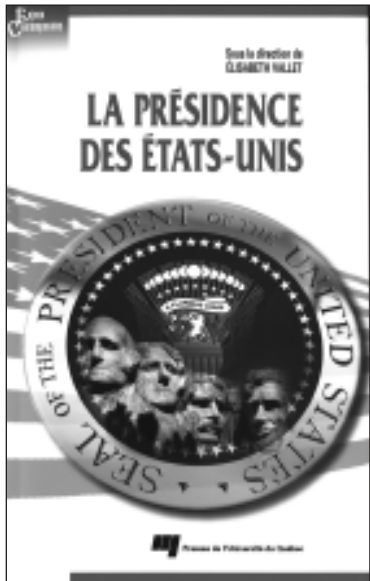
tente d'éclairer à travers l'analyse des pratiques de collaboration entre les entreprises, les organismes de la recherche et les établissements scolaires.

Selon certains, le moteur de l'économie fondée sur les connaissances ne serait plus uniquement la concurrence mais la collaboration, grâce aux nombreux partenariats «éducation-entreprise» ou «recherche-industrie». La survie et la compétitivité des entreprises passeraient même par cette voie.

Mais la réalité effective de cette nouvelle économie n'est peut-être pas aussi évidente qu'on le croit. Les auteurs qui ont contribué à ce numéro la perçoivent plutôt comme un projet mobilisateur destiné aux acteurs des champs économique, politique, de la recherche et de l'éducation. Un projet produit par des réseaux politiques internationaux comme celui reliant l'OCDE aux milieux intellectuels.

La présidence américaine

Chercheure à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et membre de l'Observatoire sur les États-Unis, Élisabeth Vallet a dirigé la publication d'un ouvrage collectif, intitulé *La présidences des États-Unis*, publié aux Presses de l'Université du Québec.



Ce livre propose une analyse originale de la présidence en rassemblant les dimensions historiques, juridiques et politiques pour expliquer le processus électoral américain, les pouvoirs du président, mais aussi le rôle de ses conseillers, le poids des médias et la symbolique de la fonction présidentielle.

Si la présidence est indéniable-

ment au coeur du système politique américain, il ne faut pas surestimer la rationalité des décisions et des décideurs, souligne Mme Vallet. C'est notamment cette part d'irrationalité que les auteurs ont voulu examiner afin de décrypter les décisions présidentielles et saisir l'étendue du pouvoir d'un seul homme. Harry Truman, qui n'était vice-président que depuis quelques semaines lorsqu'il parvint au pouvoir, dépeignait ainsi l'institution: «être président revient à chevaucher un tigre... soit on se tient en selle, soit on se fait avaler.»

Dernier voyage dans l'univers de Michel Van Schendel

Professeur au Département d'études littéraires de l'UQAM pendant 30 ans, jusqu'à sa retraite en 1999, Michel Van Schendel a reçu au de nombreux hommages au cours de sa carrière dont le Prix du gouverneur général du Canada, le Prix Victor-Barbeau et le Prix Athanase-David. Il a publié près de 20 ouvrages de poésie aux Éditions de l'Hexagone, maison qu'il a dirigée avec Gaston Miron et Paul-Marie Lapointe. Paru au mois de septembre, le recueil intitulé *Mille pas dans le jardin font aussi le tour du monde* est le dernier ouvrage qu'il aura fait paraître avant sa mort, survenue au mois d'octobre.

Ce livre constitue sûrement l'un des plus beaux recueils de Michel van Schendel. Marqué par une architecture rigoureuse, un rythme puissant ainsi qu'une parole riche, où le rire et le jeu, le grave et l'effrayant, s'accordent à merveille. Une expérience poétique hors du commun.



PUBLICITÉ

LUNDI 23 JANVIER

Collecte de sang d'Héma-Québec, jusqu'au **27 janvier**, de 10h à 18h. Grande Place du pavillon Judith-Jasmin.

Renseignements :
www.hema-quebec.qc.ca

ISS (Institut Santé et société)

Conférence : «Les Instituts de recherche en santé du Canada : une source de financement intéressante pour l'UQAM?», de 12h à 14h. Un buffet sera servi. Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

Renseignements :
plourde.mireille@uqam.ca
www.iss.uqam.ca/

MARDI 24 JANVIER

Galerie de l'UQAM

Expositions : *Gérald Panighi et Gregory Forstner et Toronto / Montréal*. Pierre Tremblay, jusqu'au **11 février**, du mardi au samedi, de 12h à 18h. [Voir p. 12 du journal].

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Conférence : «Crise des banlieues : procès du modèle social français?», de 12h30 à 14h. Conférencier : Michel Cormier, correspondant de Radio-Canada à Paris. Pavillon Athanase-David, salle DR-200.

Renseignements :
Linda Bouchard
987-3000, poste 6781
chaire.strat@uqam.ca
www.dandurand.uqam.ca

MERCREDI 25 JANVIER

CEFRES (Centre de recherche et de formation en enseignement supérieur)

Atelier : «L'évaluation dans un contexte d'approche par compétences», de 9h à 12h. Pavillon Hubert-Aquin, salle DS-1950.

Renseignements :
Dominique Béraud
987-3000, poste 2208
beraud.dominique@uqam.ca
www.cefres.uqam.ca

Centre de design

Exposition : *Design Made in Africa*, jusqu'au **26 février**, du mercredi au dimanche de 12h à 18h. [Voir p. 12 du journal].

TÉLUQ

Conférence : «Les grands communicateurs – Le journalisme d'enquête et les secrets entourant la fabrication d'un livre à succès», de 19h à 20h30. Conférencier : Jean-François Lisée, journaliste, auteur et directeur du CÉRIUM. Pavillon Télug (coin Sherbrooke et St-Urbain), salle SU-1550.

Renseignements :
Denis Gilbert
1-800-463-4728, poste 5282
dgilbert@telug.uquebec.ca
www.toile.coop/jf-lisee/

JEUDI 26 JANVIER

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Conférence-midi : «Transatlantic Relations in a Big World», de 12h30 à 14h. Conférencier : Julian Lindley-French, Centre for Applied Policy, University of Munich. Pavillon Judith-Jasmin, Salle des Boiseries (J-2805).

Renseignements :
Linda Bouchard
987-3000, poste 6781
chaire.strat@uqam.ca
www.dandurand.uqam.ca

UQAM Générations

Conférence : «Le tourisme équitable, enjeux socio-économiques», de 13h30 à 15h30. Conférencière : Louise Constantin. Pavillon Maisonneuve, salle B-R200.

Renseignements :
Chantal Lebeau
987-7784
lebeau.chantal@uqam.ca
www.generations.uqam.ca

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Conférence : «Les grandes puissances peuvent-elles et veulent-elles sauver l'ONU?», de 18h30 à 20h45. Conférenciers : Louise Fréchette, vice-secrétaire général aux Nations Unies; Jean-François Lépine, Radio-Canada; Michael Ignatieff, Université Harvard; Michel Cormier, Radio-Canada; André Laliberté, UQAM; Jean-Jacques Roche, Université Panthéon-Assas, et autres

invités. Pavillon Sherbrooke, salle SH-2800.

Renseignements :
Linda Bouchard
987-6781
chaire.strat@uqam.ca
www.dandurand.uqam.ca

Département de musique

Concert de l'Ensemble Pentaèdre : «Hommage à Mozart», de 20h à 22h. Interprètes : Normand Forget, hautbois; Danièle Bourget, flûte; Martin Carpentier, clarinette; Mathieu Lussier, basson et Louis-Philippe Marsolais, cor. Centre Pierre-Péladeau, Salle Pierre-Mercure.

Renseignements :
Mathieu Lussier
987-0410
info@pentaedre.com
www.pentaedre.com

Fébriloscope

Projection de la version française du film d'Alfred Hitchcock *North by Northwest*, à 21h15. Précédée du court métrage *Point de fuite* d'Éléonore Létourneau. Cinéma ONF, 1564, rue St-Denis.

Renseignements :
987-3000 poste 7889
febriloscope@capteurdereves.org
www.capteurdereves.org/febriloscope/

VENDREDI 27 JANVIER

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «La relativité d'échelle : épistémologie et sociologie d'une théorie marginale», de 12h30 à 14h. Conférencier : Vincent Bontems, postdoctorant, Chaire de recherche

du Canada en histoire et sociologie des sciences. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements :
Marie-Andrée Desgagnés
987-4018
cirst@uqam.ca
www.cirst.uqam.ca

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Conférence : «La privatisation de la sécurité : structure ou nouvelle norme internationale?», de 12h30 à 14h. Conférenciers : Jean-Jacques Roche, président, Association des formations universitaires de défense, de relations internationales et de sécurité. Pavillon Judith-Jasmin, Salle des Boiseries (J-2805).

Renseignements :
Linda Bouchard
987-6781
chaire.strat@uqam.ca
www.dandurand.uqam.ca

Département de musique

Récital-bénéfice au profit de Radio Ville-Marie dans le cadre du 250^e anniversaire de naissance de Mozart», de 20h à 22h. Interprète : Pierre Jasmin, pianiste. Centre Pierre-Péladeau, Salle Pierre-Mercure.

Renseignements :
Pierre Jasmin
987-4174
jasmin.pierre@uqam.ca
www.radiovm.com

LUNDI 30 JANVIER

CEFRES

Atelier : «Techniques de présentation orale (contenu)», de 9h à 16h. Inscription obligatoire. Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R730.

Renseignements :
Dominique Béraud
987-3000, poste 2208
beraud.dominique@uqam.ca
www.cefres.uqam.ca

Département d'études urbaines et touristiques

Conférence URBA 2015 : «L'eau, une ressource rare à conserver, et les moyens pour y parvenir» de 17h30 à 19h30. Conférencière : Johanne Mullen, première vice présidente, Pricewaterhouse Coopers Corporate Finance; Florence Junca-Adenot, animatrice Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

Renseignements :
Florence Junca-Adenot
junca-adenot.florence@uqam.ca

Cinéma Política UQAM

Projection du documentaire *Rivières d'argent* du réalisateur Michel Gauthier, à 18h. En présence de Michel Gauthier, réalisateur et directeur général de la Fondation Rivières. Pavillon Hubert-Aquin, Bar le Grimoire (A-M640).

Renseignements :
Ines Lopes
ines.lopes@unseulsoleil.org
www.cinemapolitica.org

MARDI 31 JANVIER

UQAM Générations

Café-débats 50 : «Le langage : est-ce que c'est parce qu'on parle qu'on pense ou est-ce que c'est parce qu'on pense qu'on parle?», de 13h30 à 15h. Débat : Jacques Senécal et Pierre-Yves Paradis; animation : Jean-Jacques Sainte-Marie; coordination : Claire Landry. Pavillon Maisonneuve, salle B-R200.

Renseignements :
Chantal Lebeau
987-7784
lebeau.chantal@uqam.ca
www.generations.uqam.ca

JEUDI 2 FÉVRIER

Chaire de Tourisme de l'ESG UQAM

Gueuleton touristique de la Chaire de Tourisme : «Le tourisme hivernal au Québec : comment augmenter les taux d'occupation dans les établissements d'hébergement?», de 12h à 13h45. Léger goûter, suivi d'une table ronde. Panélistes : Richard Payette, directeur général du Fairmont Le Reine Elizabeth et vice-président – région du Québec, Fairmont Hotels & Resorts; Georges Vacher, vice-président – marchés francophones, Jonview Canada; François Rioux, président-directeur général, Groupe Riôtel Hospitalité. Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

Renseignements :
Julie St-Pierre
987-3000, poste 2277
st-pierre.j@uqam.ca
www.chairedetourisme.uqam.ca

VENDREDI 3 FÉVRIER

CEFRES

Atelier : «Des outils pour analyser ses pratiques pédagogiques», de 9h à 12h. Formateur : Gérald Boutin. Pavillon Hubert-Aquin, salle DS-8310.

Renseignements :
Dominique Béraud
987-3000 poste 2208
beraud.dominique@uqam.ca
www.cefres.uqam.ca

CIRST

Conférence : «Psychologie, politique et la création de la théorie du jeu, 1900-1960», de 12h30 à 14h. Conférencier : Robert J. Leonard, professeur, Département des sciences économiques, UQAM. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements :
Marie-Andrée Desgagnés
987-4018
cirst@uqam.ca
www.cirst.uqam.ca

Formulaire WEB

Pour nous communiquer les coordonnées de **vos événements**, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante : www.uqam.ca/bref/form_calendrier.htm 10 jours avant la parution.

Prochaines parutions :
6 et 20 février 2006.

Six réalisateurs uqamiens finalistes au concours *Le court en Web* de l’ONF

Depuis le 13 janvier dernier, les vingt courts métrages finalistes au concours national, *Le court en Web* de l’ONF, se livrent sur Internet une compétition acharnée.

Quatre des films en lice ont été réalisés par six étudiants ou diplômés de l’UQAM : *Sauvegarde* par **Jean-Philippe Garoute**, finissant au bac. en communications, profil cinéma; *Sauver les meubles* par **David Gauthier** et **Marc-André Lavoie**, tous deux diplômés du bac. en communications; *Va et vient* par **Yan Binsse**, diplômé du bac. en communications, profil cinéma et **David Tougas**, étudiant à la maîtrise en communication; et finalement *L'Intéressé* par **Alexandre Bélair**, diplômé en communications, profil cinéma.

Visitez le site du concours à www.onf.ca/lecourtenweb/ et votez pour le court métrage de votre choix. Ne traînez pas car à chaque semaine d’ici le 23 février, quatre films seront éliminés. Le nom du gagnant sera révélé dans le cadre d’une émission de *La revanche des nerZ* de Ztélé.



Emmanuel Bilodeau dans *Sauver les meubles* de Marc-André Lavoie et David Gauthier.

Plein soleil

à la Galerie de l'UQAM

et au Centre de design

La nouvelle exposition du Centre de design de l'UQAM *Design Made in Africa*, a d'abord été montrée sur le continent africain où elle était accompagnée d'ateliers permettant aux designers locaux de présenter leurs réalisations. Elle sera accueillie au cours des deux prochaines années dans plusieurs villes africaines et parcourra le monde à l'occasion d'autres grands rendez-vous en design internationaux.

L'exposition présente une sélection unique de 45 objets conçus par 31 designers africains (des pays du Maghreb jusqu'à l'Afrique du Sud). Remarquablement mis en valeur par le Centre de design, ces objets originaux ont été pensés pour être reproductibles et répondent à des usages de la vie courante contemporaine africaine (urbaine ou rurale) : mobilier, luminaire, ustensiles de cuisine, tapisserie, parures, etc. Les commissaires, Michel Bouisson et Céline Savoye ont voulu que cette sélection soit représentative des courants de création de tout le continent africain.

L'exposition qui s'inscrit dans le *Festival Montréal en lumière*, se terminera par un atelier de création, *Design Black dans la Nuit blanche*, dans la nuit du 25 au 26 février. Cette activité est sous la direction du designer malien Cheik Diallo et des professeurs de l'École de design, Sylvain Allard et Maurice Cloutier.

Jusqu'au 26 février, du mercredi au dimanche de 12h à 18h.

Trois expositions à la Galerie de l'UQAM

La première, *CONTINUUM* de l'artiste québécois Pierre Tremblay a été réali-

sée dans le cadre d'un échange avec l'Université Ryerson de Toronto où l'artiste enseigne depuis 1998. Les œuvres de l'artiste niçois Gérard Panighi et du peintre d'origine camerounaise et Niçois d'adoption, Gregory Forstner sont présentées dans le cadre d'un échange entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et le Québec.

CONTINUUM est une installation vidéo qui se présente comme un paysage en mouvement. Des images tournées à différentes heures du jour, alors que l'artiste polyvalent, Pierre Tremblay, marchait ou se promenait à vélo, se côtoient et se succèdent sur une trentaine de téléviseurs de formes différentes, juxtaposés et empilés. Le spectateur n'assiste jamais deux fois à la même projection car l'œuvre est composée de séquences variables obéissant à un ordre de défilement toujours changeant.

Plus de 450 dessins de Gérard Panighi sont exposés à la Galerie. Avec une certaine économie, il aménage dans le blanc du papier ses figures calquées et ses phrases poétiques qui ne dialoguent pas toujours. Elles convoquent plutôt des idées furtives, des flashes de l'esprit et des anecdotes surprenant le visiteur par leur incohérence ou leur caractère inusité.

Pour sa part, Gregory Forstner propose une exploration de la peinture en relation avec l'histoire de l'art. Il retravaille des échantillons d'une mémoire artistique partagée à travers le point de vue caractéristique du voyeurisme contemporain, le gros plan.

Jusqu'au 11 février, du mardi au samedi de 12h à 18h.



Cheik Diallo, *Rocking chair «Ségou»*.



Amira Atallaoui-Deverchère, *Vitavapeur*, pour la cuisson des aliments à vapeur ou en sauce.



Gregory Forstner, *La gouvernante*.



Pierre Tremblay, *Continuum 3*.